



17 novembre 2014

(14-6724)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais/français

## NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

<b>1. Membre notifiant:</b> <u>CANADA</u> <b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</b>
<b>2. Organisme responsable:</b> Ministère de la santé <b>Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:</b>  Autorité de notification et Point d'information du Canada sur les OTC et les MSP Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada Direction des règlements et obstacles techniques 111, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 Canada Téléphone : (343) 203-4273 Télec. : (613) 943-0346 Courriel : <a href="mailto:pointdinformation@international.gc.ca">pointdinformation@international.gc.ca</a>
<b>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [ X ], 2.10.1 [ ], 5.6.2 [ ], 5.7.1 [ ], autres:</b>
<b>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant):</b> Produits du tabac (65.160)
<b>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié:</b> Avis - Projet de Décret visant à modifier l'annexe de la Loi sur le tabac (1 page, disponible en anglais et en français);  Ébauche du décret modifiant l'annexe de la loi sur le tabac pour consultation publique, (2 pages, en anglais et en français).
<b>6. Teneur:</b> Le présent avis vise à donner l'occasion aux parties intéressées de fournir des commentaires sur les modifications qu'il est proposé d'apporter à l'annexe de la <i>Loi sur le tabac</i> portant sur les additifs interdits. Ces modifications vont restreindre davantage l'utilisation d'additifs, y compris les additifs aromatisants dans les cigares pesant entre 1,4 et 6 grammes, les cigares avec papier de manchette et les cigares munis d'une cape non apposée en hélice. Le menthol ne serait pas interdit dans ces produits. En outre, certains arômes traditionnellement destinés aux adultes, tels que porto, rhum, vin et whisky, seraient permis dans les cigares pesant entre 1,4 et 6 grammes.  Le projet de règlement aurait pour effet d'éliminer l'usage d'arômes et d'autres additifs dans certaines catégories de cigares attrayants pour les jeunes et ainsi protéger ceux-ci des incitations à utiliser ces produits.

<b>7.</b>	<b>Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant:</b> Protection de la santé humaine
<b>8.</b>	<b>Documents pertinents:</b> <i>Gazette du Canada</i> , Partie I, 11 octobre 2014, pages 2637-2638 (Disponible en anglais et en français)  Ébauche du décret modifiant l'annexe de la loi sur le tabac pour consultation publique (Disponible en anglais et en français)
<b>9.</b>	<b>Date projetée pour l'adoption:</b> La publication finale du projet de règlement à la Gazette du Canada, Partie II est prévue pour les deuxième ou troisième trimestres de 2015  <b>Date projetée pour l'entrée en vigueur:</b> Le Règlement entrera en vigueur 6 mois suivant la publication dans la Partie II de la Gazette du Canada
<b>10.</b>	<b>Date limite pour la présentation des observations:</b> 17 janvier 2015
<b>11.</b>	<b>Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [ X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:</b> L'avis - Projet de décret visant à modifier l'annexe de la Loi sur le tabac peut être téléchargé à partir de:  <a href="http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2014/2014-10-11/pdf/g1-14841.pdf">http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2014/2014-10-11/pdf/g1-14841.pdf</a>  <a href="http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2014/2014-10-11/html/notice-avis-eng.php">http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2014/2014-10-11/html/notice-avis-eng.php</a>  <a href="http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2014/2014-10-11/html/notice-avis-fra.php">http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2014/2014-10-11/html/notice-avis-fra.php</a>